



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/115

**OBJET : REDEVANCES POUR LES FOOD-TRUCKS RELATIVES
AUX AUTORISATIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE (AOT)**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 28

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 23

Date de convocation : 11 octobre 2024

Date d'affichage de la convocation au siège : 11 octobre 2024

Secrétaire de séance : Laurent BARBAN

La séance est ouverte.

**Le 17 octobre de l'année deux mille
vingt-quatre à 18h30**
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

Le procès-verbal du 19 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Procuration à	NOM Prénom	Présents*	Procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
TALABOT Martine (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU
CLAIR Jean-Georges (Maire)	E	Mme DUCOSSON	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ
PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
DUMESNIL Mickaël	P		GARCIA Stéphane	P	
LAGARDE Valérie	E	M. BARRERE	GILLET Jean-Paul	P	
DUCOSSON Anne-Cécile	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. GARCIA
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAUX Stéphane	E	M. AULANIER	LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	D		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	E	M. GACHET	CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	D		BÉTENCOURT Catherine	A	
FREY François	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mm BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		CLÉMENT Bruno	P	
SOUBELET Véronique	D		FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
BONNETOT Aurore	A				

* P = Présent / E = Excusé / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/115

OBJET : REDEVANCES POUR LES FOOD-TRUCKS RELATIVES AUX AUTORISATIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE (AOT)

Vu l'article L2125-1 du Code général de la Propriété de la Personne Publique,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et en particulier son article 3-1-1 sur les actions de développement économique,

Considérant l'avis de la commission développement économique du 8 octobre 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

En tant que gestionnaire de la Technopole Bordeaux Montesquieu et au vu du nombre croissant de salariés sur le site, la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) a souhaité enrichir l'offre des services de proximité et a donc développé plusieurs partenariats avec des food-trucks, permettant ainsi de proposer une solution alternative de restauration aux entreprises à la suite de la fermeture du restaurant inter-entreprises en mars 2020.

Un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) a donc été lancé en décembre 2021, et des conventions d'occupation du domaine public ont été signées avec différents food-trucks pour les années 2022, 2023 et 2024.

Un nouvel Appel à manifestation d'intérêt (AMI) est en cours de lancement et sera présenté dans une délibération ultérieure.

Aussi, il convient de fixer les tarifs des redevances relatifs aux autorisations d'occupation temporaire annuel du domaine public de la CCM destinés au food-trucks.

TARIFS POUR LES EMPLACEMENTS ANNUELS AVEC ELECTRICITE :

Description	Montant HT	Montant TTC
Emplacement	288 €	345,60 €
Forfait électricité	144 €	172,80 €
TOTAL	432 €	518,40 €



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/115

**OBJET : REDEVANCES POUR LES FOOD-TRUCKS RELATIVES
AUX AUTORISATIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE (AOT)**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Vote les tarifs ci-dessus,
- Prévoit les recettes afférentes au budget,
- Autorise Monsieur le Président à mener toutes les actions nécessaires et signer tous documents afférents à la présente opération.

Fait à Martillac, le 17 octobre 2024



Laurent BARBAN
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

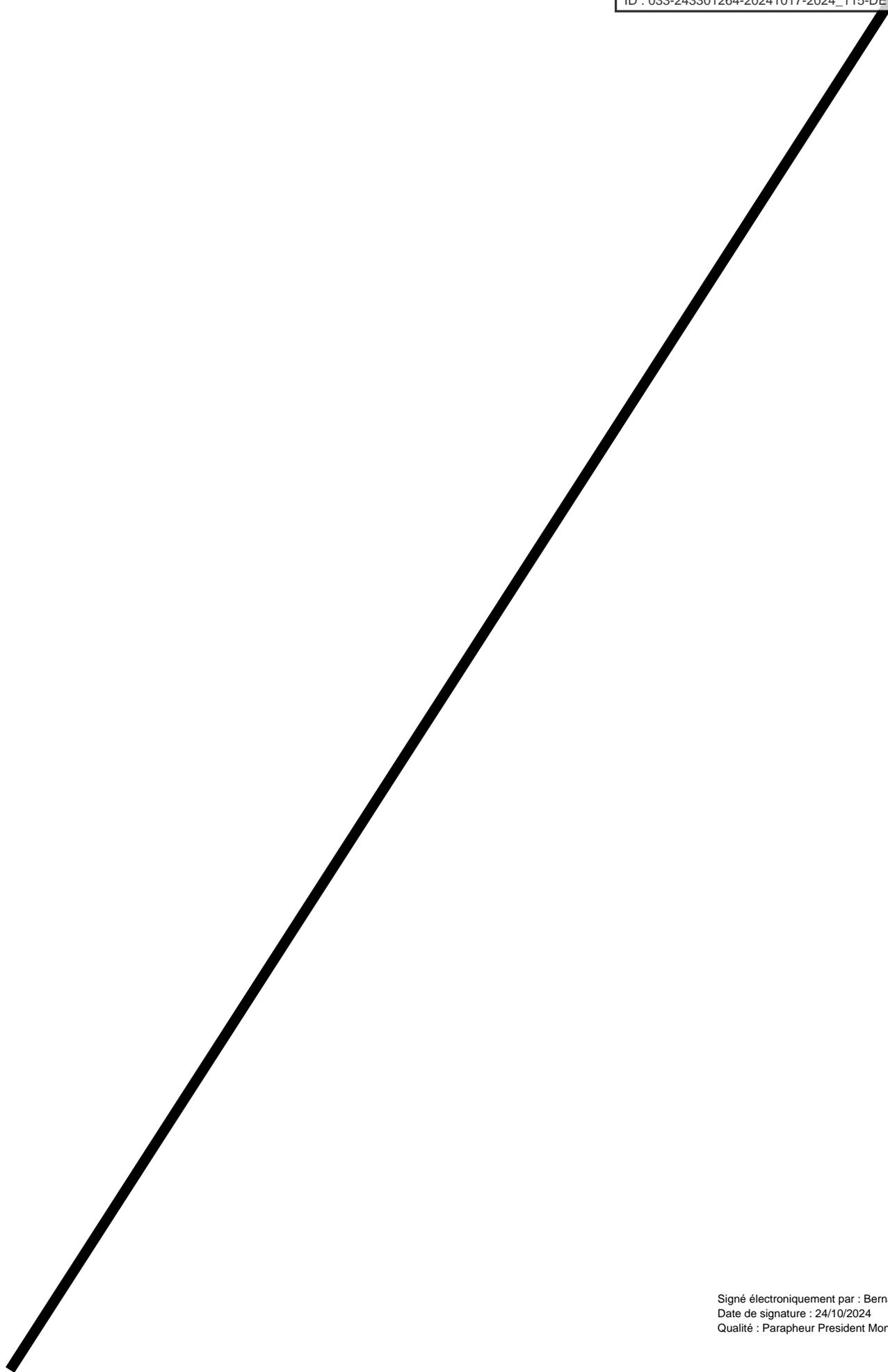
Signé électroniquement par
: Laurent Barban
Date : 23/10/2024
Qualité : Parapheur CC
Montesquieu - Secrétaire
de séance

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 033-243301264-20241017-2024_115-DE



Signé électroniquement par : Bernard Fath
Date de signature : 24/10/2024
Qualité : Parapheur President Montesquieu